



**Mairie de PAILLET**  
**Procès-verbal du Conseil Municipal**

**Du Jeudi 29 Janvier deux mille vingt six**

L'an deux mille vingt-six, le 29 janvier à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil municipal de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Gauthier Jérôme, Maire.

**Présents :**

Mmes Deschamps, Castaing

MM. Gauthier, Bourron, Reynaud, Deymier, Penot

**Absents :** Fabienne Hurmic, Dominique Prévot, Arnaud Fiquet

**Secrétaire de séance :** Madeleine Deschamps

Le Conseil est ouvert à 18h00 par Monsieur le Maire.

**Ordre du jour :**

- **Approbation du compte-rendu** du conseil municipal du jeudi 27 novembre  
Approuvé : 7
- **Ouverture des crédits budgétaires 2026**  
Chaque année, les collectivités anticipent les dépenses nécessaires au fonctionnement de la commune avant le vote du budget annuel. Ce budget anticipé s'élève à ¼ du budget investissement. Le Conseil autorise Mr le Maire à dépenser 20 304,50 calculés à partir des 81 218 euros dépensés en investissements divers l'année précédente.  
Approuvé à l'unanimité
- **Dénomination nouvelle de la voie « Chemin du Cap Horn »**  
Désormais la voie dénommée « Chemin du Cap Horn » s'appellera « Route du Cap Horn ».  
Approuvé à l'unanimité
- **Retour des commissions intercommunales**
  - Le nouveau budget de la Communauté de Communes sera voté par les anciens élus intercommunaux.
  - Le PLUI concernant Paillet sera voté après des modifications concernant le terrain Bailli où il ne sera autorisé que des constructions en RDC. En ce qui concerne un terrain situé en bord du D10, des recommandations devront être respectées pour sécuriser l'ouverture et l'accès sur la voie.
  - La CDC votera en février de nouvelles taxes, dont le montant est encore inconnu, imposées par le SEMOCTOM
- **Informations et questions diverses**
  - Le syndicat Gironde-Mobilité demande à la commune de Paillet de repenser son aire de covoiturage soit en conservant le parking de voitures aux alentours de la bibliothèque, soit auprès de la salle des sports. Les élus souhaitent conserver l'emplacement actuel.
  - Deux épaves ont été enlevées du parking de la place de la salle des fêtes.
  - L'inauguration de la plaque Salle Daniel Hougas, se fera le vendredi 6 février, à 19h dans la salle polyvalente qui portera désormais ce nom.
  - À prévoir : dernier CM en février pour voter le compte financier unique. Dernier conseil de cette mandature.

**Fin du conseil municipal à 19h15**